

Paris, le lundi 27 février 2012

Les Secrétaires Généraux

à

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
De la Jeunesse et de la Vie Associative

Monsieur le Ministre,

Le SI.EN-UNSA Education et le SNPI-FSU constatent que, malgré leurs interventions réitérées, les inspecteurs restent aujourd'hui les seuls personnels auxquels il est demandé de se mobiliser pour la réussite des élèves au sein des secteurs ECLAIR sans que cet engagement soit valorisé. Ils sont en effet exclus du versement des primes caractéristiques de ces secteurs. Leur investissement n'est pourtant en rien inférieur à celui des autres personnels dont l'action est financièrement reconnue.

Cette injustice n'est malheureusement pas nouvelle ! Déjà dans le cadre des réseaux ambition réussite, le travail des inspecteurs n'était reconnu que dans les mots et non dans les faits. La directrice de la DGRH du ministère a reconnu à plusieurs reprises le caractère regrettable de cette absence de prise en compte. Malgré cette bonne volonté apparente, aucune conséquence n'est à ce jour envisagée, ce qui provoque chez nos adhérents respectifs autant d'incompréhension que de colère.

Dans ce contexte, nos deux organisations engagent leurs adhérents et sympathisants à refuser toute participation à des rencontres départementales, académiques ou nationales visant à confronter les expériences territoriales initiées dans les secteurs ECLAIR. En revanche, les inspecteurs poursuivront leur action de terrain en accompagnement des équipes pédagogiques qui oeuvrent au quotidien pour une plus grande justice éducative.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre attachement sans faille à un service public d'éducation plus juste et plus efficace.

Pour le SI.EN-UNSA Education
Patrick ROUMAGNAC



Pour le SNPI-FSU
Michel GONNET

